

JARDINIER. ÈRE

Intégration dans la fonction publique territoriale par voie de concours

FONCTIONS ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Au sein d'un des ateliers de la **Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE) de la Ville de Paris**, les jardinier.ère.s participent à l'amélioration du cadre de vie des Parisien.ne.s à travers l'embellissement des espaces verts de la capitale par des méthodes de gestion durables.

2300 hectares de patrimoine vert : 531 parcs, jardins et squares publics, 2 bois (Boulogne et Vincennes), plus de 3000 espaces ouverts sur l'espace public (jardinières de pleine terre, jardinets, ronds-points, ...).

Les activités :

- **Assurer l'entretien horticole** d'un ou plusieurs espaces et participation à leur composition florale et arbustive ;
- **Assurer la production de végétaux** destinés aux espaces publics parisiens ;
- **Mettre en valeur le patrimoine végétal** ainsi que les collections botaniques municipales ;
- **Réaliser des compositions d'art floral** ;
- **Entretien des réseaux d'arrosage automatique.**
- **Participations ponctuelles à des animations et à faire de la sensibilisation** aux questions environnementales, botaniques et horticoles.

Les conditions d'exercice :

- Travail en extérieur par tous type de temps
- Travail en équipe ou isolé
- Port de l'équipement professionnel individuel obligatoire

Le contrat :

- CDI de la fonction publique territoriale, poste de catégorie C
- Salaire net mensuel en début de carrière : 1653€
- Remboursement partiel des frais de transports.
- 51,5 jours/an de congés payés et de RTT
- Horaires de travail : de 07h30 à 16h15 du lundi au vendredi

PRÉ-REQUIS

Remplir les conditions générales d'accès aux emplois permanents de la fonction publique, notamment :

- Être de nationalité française ou ressortissant.e d'un autre Etat membre de l'Union Européenne ;
- Jouir de ses droits civiques ;
- Être en règle avec le service nationale de son pays d'origine ;
- Ne pas avoir subi de condamnations pénales figurant au bulletin n°2 du casier judiciaire incompatibles avec l'exercice des fonctions ;

Et

- **Être titulaire d'un CAP ou BEP dans le domaine ;**
- Connaitre les végétaux, leur développement, leurs méthodes de production et d'entretien ;
- Avoir un goût pour les décorations florales ;
- Savoir être polyvalent (diversité des tâches et des chantiers) ;
- Avoir le sens de la relation avec le public ;
- Savoir prendre des initiatives, être organisé, rigoureux et sérieux.

LES ÉPREUVES DU CONCOURS

1. Présélection sur dossier de candidature
2. Pour les candidat.e.s présélectionné.e.s :
 - Épreuve pratique (4h00)
 - Entretien de motivation (20 mns)

POUR CANDIDATER

Si vous êtes inscrit.e à la Mission Locale de Paris :

1. Positionnez-vous sur le Portail
2. Enregistrez votre **cv et lettre de motivation adaptés à l'offre et en format Word** dans le coffre-fort de votre compte.

Si vous n'avez pas activé votre compte, contactez votre conseiller ;

Si vous n'êtes pas inscrit.e à la Mission Locale de Paris, inscrivez-vous !